



Panorama de l'activité bancaire dans les COM du Pacifique en 2015 - *Synthèse*

Le paysage bancaire des COM du Pacifique est organisé autour des grands groupes bancaires métropolitains. Implantés localement via leurs filiales, ils représentent 80 % des crédits bancaires recensés accordés localement aux agents économiques. D'autres acteurs importants, notamment la banque Socredo en Polynésie française, interviennent également. Même s'ils sont en augmentation, la densité des équipements bancaires et le niveau de bancarisation de la population restent en deçà du niveau métropolitain.

L'activité des banques étudiées est en progression depuis deux ans, portée par une collecte des dépôts dynamique (+5,5 % en Nouvelle-Calédonie et +5,1 % en Polynésie française en 2015). Les crédits augmentent également (+3 %) en Nouvelle-Calédonie, en dépit d'un contexte économique mitigé, alors qu'ils s'inscrivent en baisse en Polynésie française en 2015 (-1,3 %), malgré une conjoncture plus favorable.

La qualité du portefeuille est élevée pour les banques de Nouvelle-Calédonie avec un taux de créances douteuses de 3 %, inférieur à celui observé en métropole et dans les DOM et COM de la zone euro, mais qui augmente légèrement sur l'année. Celle du portefeuille des banques polynésiennes s'améliore, mais il reflète une sinistralité qui reste élevée avec un taux de créances douteuses de 12,2 %. La solvabilité des établissements étudiés est satisfaisante.

Le PNB est en hausse pour les banques de Nouvelle-Calédonie (+2,2 %), mais à nouveau en recul pour les banques polynésiennes (-1,7 %). Les conditions d'exploitation sont favorables en Nouvelle-Calédonie mais s'infléchissent légèrement : le coefficient d'exploitation reste maîtrisé à 50,1 %. Elles se dégradent en revanche fortement en Polynésie française du fait de l'augmentation des frais généraux. Le coefficient d'exploitation passe à 68,2 %. Le coût du risque, en hausse en Nouvelle-Calédonie et en baisse en Polynésie française, reflète l'évolution de la qualité du portefeuille sur ces géographies.

Le résultat net des banques néo-calédoniennes diminue. Leur rentabilité reste toutefois la plus élevée des géographies étudiées (DFA, océan Indien, métropole). Les indicateurs de rentabilité des banques polynésiennes sont en revanche moins élevés que ceux des autres géographies. Ils restent stables ou s'améliorent en 2015.

UN SECTEUR BANCAIRE STRUCTURÉ AUTOUR DE QUELQUES GRANDS ACTEURS

Le paysage bancaire des COM du Pacifique, dont la structure n'a que peu évolué sur la période 2012-2015, est organisé autour des grands groupes bancaires métropolitains. Implantés localement via leurs filiales, ils représentent 80 % des crédits bancaires recensés accordés localement aux agents économiques :

- le groupe **Banque Populaire et Caisse d'Épargne** (BPCE), qui concentre plus de 50 % des encours, est présent à travers la Banque de Tahiti, la Banque de Nouvelle-Calédonie (BNC), qui a fusionné en 2010 avec la Caisse d'épargne et de prévoyance de Nouvelle-Calédonie, et la Banque calédonienne d'investissement (BCI), ainsi que les deux sociétés de financement Océor Lease Tahiti et Océor Lease Nouméa ;
- le groupe **Société Générale** (22,5 % des encours) est présent via deux banques : la Société Générale Calédonienne de Banque (SGCB) et la Banque de Polynésie, deux établissements de crédit spécialisés : Sogelease et Crédit calédonien et tahitien (Crédical) et une société de financement, Nouméa crédit ;
- le groupe **BNP Paribas** (7,1 % des encours) intervient en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna à travers deux enseignes : la BNP Nouvelle-Calédonie et la Banque de Wallis-et-Futuna (BWF).

D'autres enseignes non rattachées à ces groupes bancaires interviennent dans les collectivités du Pacifique : une banque, la Socredo en Polynésie française, deux sociétés de financement : GE financement Pacifique (groupe GE Money), dont la cession au fonds d'investissement américain CERBERUS est en cours, et Ofina, ainsi qu'un établissement de crédit spécialisé : le Crédit Agricole mutuel en Nouvelle-Calédonie.

L'activité de ces banques est principalement orientée vers l'intermédiation bancaire, tandis que les activités de marché et de banque privée sont exercées par leurs maisons mères en métropole. Parallèlement, des établissements situés hors de la zone d'émission interviennent depuis la métropole, essentiellement dans le financement des collectivités, des grandes entreprises et du logement social.

Même s'ils sont en augmentation, le niveau des équipements bancaires ainsi que le niveau de bancarisation de la population restent en deçà du niveau métropolitain.

Nombre de comptes ordinaires par habitant					
	2012	2013	2014	2015	Var. 15/14
COM zone F CFP	0,76	0,75	0,77	0,78	0,6 %
Nouvelle-Calédonie	0,77	0,78	0,80	0,81	1,6 %
Polynésie française	0,76	0,74	0,76	0,76	-0,2 %
Wallis-et-Futuna	0,41	0,45	0,49	0,44	-8,9 %
DCOM zone euro	0,84	0,86	0,88	0,89	1,5 %
Métropole	1,23	1,24	1,25	1,26	0,9 %

UNE ACTIVITÉ BANCAIRE EN HAUSSE MAIS DES DYNAMIQUES DIFFÉRENCIÉES

Une activité en croissance en 2014 et 2015 après le ralentissement observé en 2013

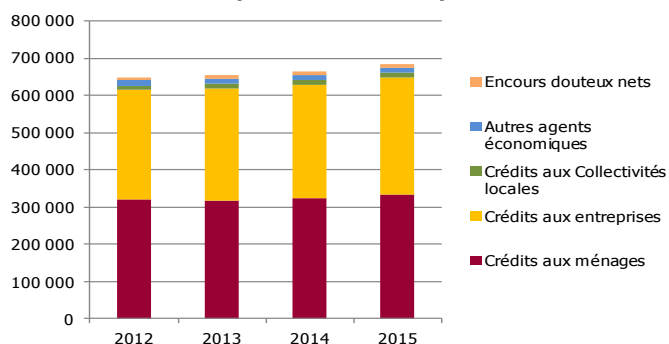
À l'instar de ce qui est observé pour les banques des échantillons étudiés pour les DFA et la métropole, l'activité des banques de la zone Pacifique est en hausse en 2015 pour la deuxième année consécutive (+2,8 % après +1,5 % en 2014). Cela fait suite à une année de contraction du bilan en 2013 (-1 %). Le bilan des banques étudiées sur l'océan Indien a vu également son montant augmenter en 2015, après une diminution en 2014.

En Nouvelle-Calédonie, le bilan agrégé des banques locales a enregistré une évolution moyenne de 1,2 % par an entre 2012 et 2015. Le bilan agrégé s'inscrit en hausse en 2015 (+3,2 %), en dépit d'un environnement économique devenu moins favorable. Cette augmentation résulte principalement de la bonne tenue des crédits à la clientèle et d'une collecte de dépôts clientèle très dynamique, soutenue par la hausse des dépôts à vue (+10 % en 2015).

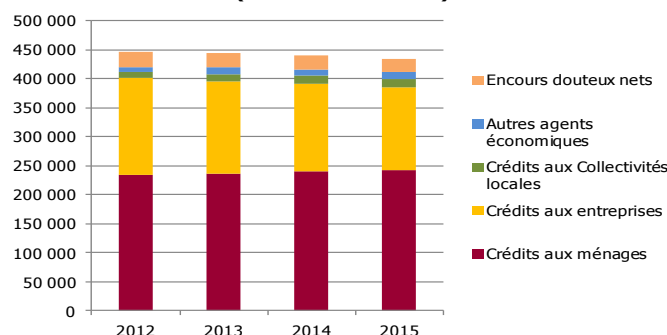
En Polynésie française, l'économie a montré de nouveaux signes d'amélioration en 2015, qui sont venus confirmer une trajectoire de sortie de crise déjà esquissée en 2014. Dans ce contexte, le bilan agrégé des banques polynésiennes étudiées s'inscrit en hausse pour le deuxième exercice consécutif (+2,3 % en 2015) et enregistre une croissance moyenne de 1 % sur la période 2012-2015. Au passif, une augmentation des dépôts clientèle est enregistrée, tirée par les dépôts à vue (+10,6 % en 2015). En revanche, les encours de crédits restent en baisse sur l'année (-1,3 %).

Évolution des crédits en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française

Évolution des crédits en Nouvelle-Calédonie (en millions de F CFP)



Évolution des crédits en Polynésie française (en millions de F CFP)



LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

L'exercice des activités bancaires et financières en France est soumis à l'obtention d'un agrément et à une surveillance particulière. Ce principe, qui va à l'encontre du principe de la liberté du commerce et de l'industrie, se justifie par la place particulière de cette activité dans le financement de l'économie. Il s'agit en effet d'assurer la protection de l'épargne du public ainsi que la surveillance de la monnaie et du crédit. L'ensemble des lois régissant le secteur est réuni dans un texte de référence unique, le Code monétaire et financier, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2001. La législation bancaire applicable dans les COM du Pacifique relève de la compétence de l'État.

Suite à l'ordonnance n°2013-544 du 27 juin 2013 **relative aux établissements de crédit et aux sociétés de financement** modifiant le statut d'établissement de crédit et instituant le statut de société de financement, les établissements du secteur bancaire agréés par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) relèvent depuis 2014 de l'un des statuts juridiques suivants :

- **Le statut d'établissement de crédit (EC) :** délivré à des entités qui effectuent cumulativement des opérations de crédit, d'intermédiation financière (SBP) et de réception de fonds remboursables du public.
- **Le statut de société de financement :** délivré aux entités qui effectuent uniquement des opérations de crédit.
- **Le statut d'établissement de crédit spécialisé :** accordé aux ex-sociétés financières qui n'ont pas fait de demande d'agrément pour devenir des sociétés de financement et qui réalisent cumulativement des opérations de crédit, d'intermédiation financière et « d'émission continue d'obligations et d'autres titres comparables ».

Certains établissements « atypiques » ont des statuts qui ne relèvent d'aucun des trois statuts précédemment cités. Ainsi, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) est un « établissement à statut particulier » conformément à l'article L. 518-2 du CMF et la Banque européenne d'investissement (BEI) est à répertorier comme « institution financière internationale ».

Un besoin de financement hors zone qui se réduit en Nouvelle-Calédonie et un excédent net en Polynésie française

L'absence d'un marché interbancaire local contraint les banques de la zone monétaire du F CFP à rechercher des ressources auprès de l'IEOM, à travers le réescompte, un mécanisme de cession temporaire de créances éligibles, mais également à l'extérieur de cette zone, principalement auprès de leurs maisons mères. La part de ce refinancement qui est recherché en dehors de la zone monétaire est globalement mesurable par la position extérieure nette, définie comme la différence entre les avoirs et les engagements hors de la place bancaire des établissements de crédit locaux, dont la trajectoire suit celle du déficit (ou excédent) de trésorerie.

En Nouvelle-Calédonie, du fait de l'augmentation du niveau de capitalisation des banques de l'échantillon en 2015 (+4,4 %) et d'une collecte des dépôts clientèle dynamique, le déficit des opérations avec la clientèle est couvert par le fonds de roulement. Les banques locales présentent désormais une capacité de placement : les financements hors zone se réduisent de 4,8 points entre 2012 et 2015 pour représenter 3,5 % des ressources à fin 2015. Le réescompte auprès de l'IEOM représente 2,2 % de leurs ressources.

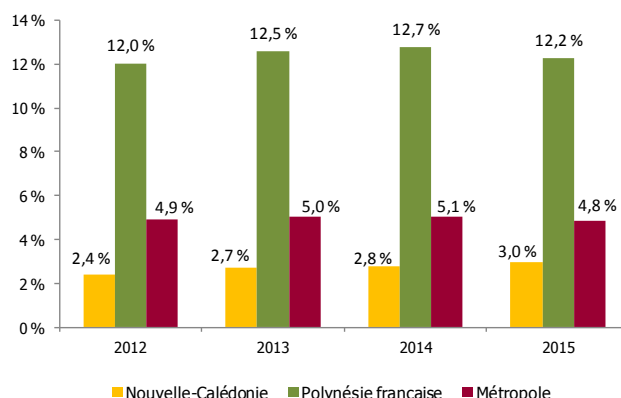
En Polynésie française, sur la période de 2012 à 2015, le solde des opérations avec la clientèle est financé par le fonds de roulement, ce qui permet aux banques de dégager une capacité de placement et, depuis 2014, une position extérieure nette excédentaire.

Un portefeuille de prêts de bonne qualité en Nouvelle-Calédonie et une sinistralité élevée en Polynésie française

En Nouvelle-Calédonie, la qualité du portefeuille de prêts se dégrade légèrement sur la période étudiée de 2012 à 2015 et le taux de créances douteuses passe de 2,4 % à 3 %. Elle reste très satisfaisante au regard des taux observés sur les échantillons comparatifs. Le taux de provisionnement (57 % en 2015) est cependant en deçà de celui observé pour les DFA et l'océan Indien, mais supérieur à celui de l'échantillon métropolitain (53,2 %).

En revanche, en Polynésie française, la sinistralité des banques locales reste élevée au regard des autres géographies étudiées, avec un taux de créances douteuses de 12,2 % en 2015, en baisse cependant de 0,5 point sur l'année. Le taux de provisionnement s'établit à 61,7 % à fin décembre 2015, le niveau le plus élevé de toutes les géographies étudiées.

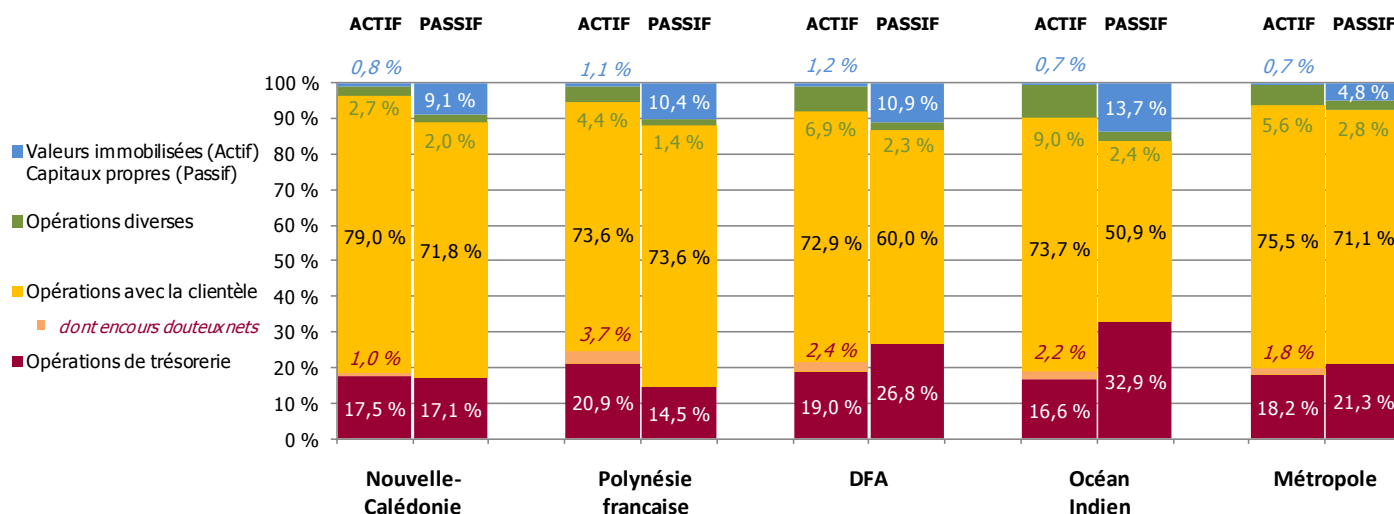
Évolution du taux de créances douteuses



Une solvabilité satisfaisante

La structure bilancielle des banques calédoniennes et polynésiennes est relativement proche. Leur activité est principalement tournée vers l'intermédiation, comme l'illustre la prépondérance des opérations avec la clientèle. Les structures bilanciennes sont également assez proches de celle de l'échantillon métropolitain. En revanche, si la structure de leur actif est relativement similaire, les banques de l'échantillon des DFA et de l'océan Indien présentent au passif une part des dépôts clientèle moins importante, et par conséquent une proportion plus élevée pour le refinancement (opérations de trésorerie).

Décomposition du bilan des banques ultramarines (2015)



Le ratio de créances douteuses nettes sur les fonds propres de 11,4 % (en hausse de 0,4 point en 2015) reflète la bonne qualité du portefeuille en Nouvelle-Calédonie et est le plus faible de l'ensemble des échantillons étudiés. Pour la Polynésie française, ce ratio, assez élevé à 35,8 %, en lien avec la sinistralité observée sur le portefeuille de l'échantillon, s'améliore cependant sensiblement entre 2012 et 2015, puisqu'il diminue de plus de 10 points sur la période.

À fin décembre 2015, les fonds propres représentent 9,1 % des ressources bilancielle des banques calédoniennes et 10,4 % pour les banques polynésiennes, soit une évolution relativement stable sur les quatre dernières années (+0,5 point). Au vu de ces ratios, la solvabilité des établissements peut être considérée comme correcte et est assez proche de celle observée pour les banques étudiées dans les COM et DOM de la zone euro, et plus élevée que celle des banques de l'échantillon métropolitain.

Solvabilité

	2012					2015				
	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	DFA	Océan Indien	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	DFA	Océan Indien	Métropole
Fonds propres / total bilan	8,0 %	9,9 %	9,3 %	11,4 %	5,9 %	9,1 %	10,4 %	10,9 %	13,7 %	4,8 %
Créances douteuses nettes / FP	9,2 %	46,7 %	25,3 %	25,1 %	30,4 %	11,4 %	35,8 %	21,5 %	16,4 %	36,4 %

DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION QUI S'AMÉLIORENT EN POLYNÉSIE FRANÇAISE, MAIS RESTENT PLUS FAVORABLES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Un PNB en hausse en Nouvelle-Calédonie, mais en recul en Polynésie française

En Nouvelle-Calédonie, le PNB des banques locales, constitué majoritairement par les intérêts nets, s'inscrit à la hausse pour la troisième année consécutive (+2,2 % en 2015), soutenu principalement par l'augmentation des revenus issus des commissions nettes.

Il est en revanche en recul pour les banques polynésiennes de 2 % par an en moyenne sur la période 2012-2015. En 2015, le recul est imputable principalement à la baisse des revenus générés par les intérêts (-1,7 %).

Principaux soldes du compte de résultats

Nouvelle-Calédonie	en millions de F CFP					Polynésie française	en millions de F CFP				
	2012	2013	2014	2015	Var 15/14		2012	2013	2014	2015	Var 15/14
Produit net bancaire	28 646	28 689	31 476	32 174	2,2 %	Produit net bancaire	22 389	21 892	21 450	21 087	-1,7 %
Résultat brut d'exploitation	13 724	13 753	16 021	16 055	0,2 %	Résultat brut d'exploitation	8 708	8 303	7 587	6 698	-11,7 %
Résultat d'exploitation	13 007	13 024	15 046	14 745	-2,0 %	Résultat d'exploitation	4 463	2 611	4 418	4 202	-4,9 %
Résultat courant avant impôt	12 540	12 675	14 989	14 472	-3,4 %	Résultat courant avant impôt	4 501	2 479	5 204	4 050	-22,2 %
Résultat net	7 959	7 927	9 317	8 875	-4,7 %	Résultat net	2 210	1 524	2 180	2 307	5,8 %

Dans les deux géographies, la marge sur les opérations avec la clientèle est stable sur la période 2012-2015, avec cependant une légère remontée en Nouvelle-Calédonie où la baisse du coût des dépôts observés entre 2013 et 2014 ne s'est pas accompagnée d'une baisse équivalente des rendements des crédits. La marge globale d'intermédiation a évolué de manière analogue à la marge sur les opérations avec la clientèle, tout en se stabilisant autour de 2,5 % en 2015. En Polynésie française, la marge globale d'intermédiation a connu un recul continu sur la période 2012-2015 pour se fixer à 2,4 % en 2015.

Pour les deux géographies, la marge sur les opérations avec la clientèle et la marge d'intermédiation restent en 2015 inférieures aux niveaux constatés pour l'échantillon des DFA. Ces marges sont en revanche supérieures à celles observées pour les banques étudiées de l'Océan Indien et de l'échantillon métropolitain.

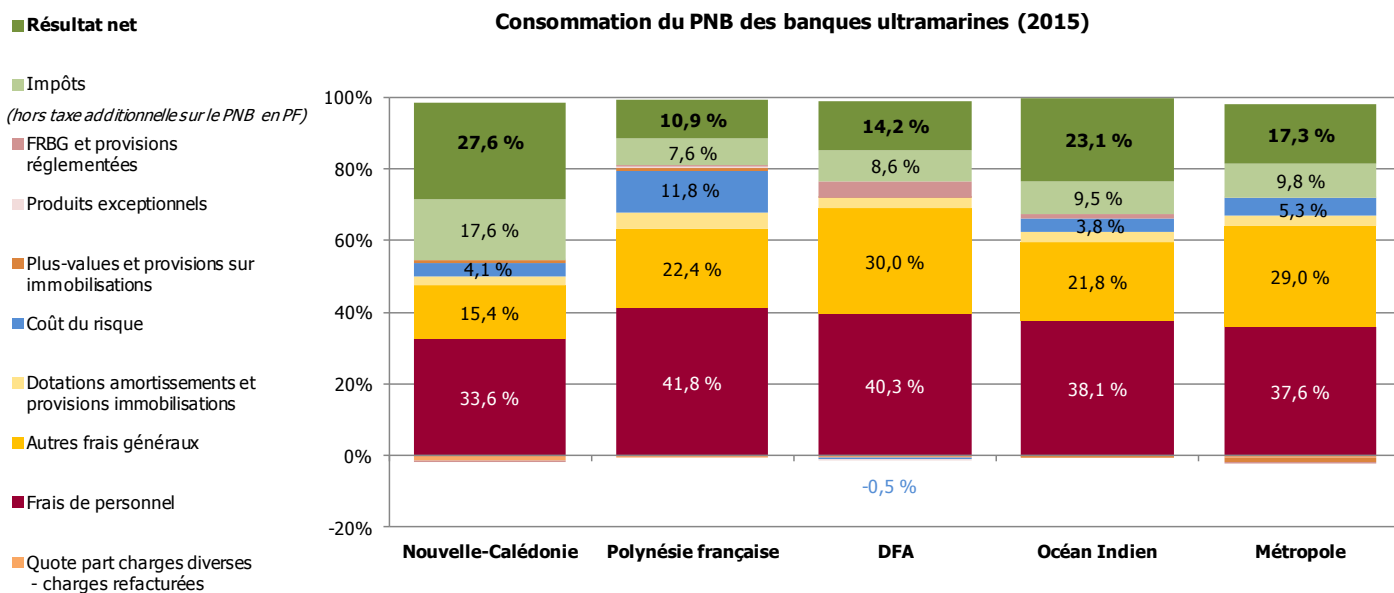
Marge moyenne sur opérations avec la clientèle

	2012	2013	2014	2015
Nouvelle-Calédonie	3,4 %	3,4 %	3,7 %	3,7 %
Polynésie française	4,1 %	4,1 %	4,0 %	3,9 %
DFA	4,7 %	4,8 %	4,7 %	4,7 %
Océan Indien	3,4 %	3,3 %	3,4 %	3,4 %
Métropole	2,8 %	2,9 %	2,9 %	2,8 %

Marge globale d'intermédiation

	2012	2013	2014	2015
Nouvelle-Calédonie	2,4 %	2,3 %	2,6 %	2,5 %
Polynésie française	2,8 %	2,7 %	2,6 %	2,4 %
DFA	3,4 %	3,4 %	3,2 %	3,2 %
Océan Indien	2,2 %	2,1 %	2,2 %	2,2 %
Métropole	2,2 %	2,4 %	2,2 %	2,1 %

Des conditions d'exploitation qui se dégradent en Polynésie française et plus favorables en Nouvelle-Calédonie



En Nouvelle-Calédonie, même si elles s'infléchissent en 2015, les conditions d'exploitation sont plus favorables que celles observées pour les autres géographies étudiées. Cela s'explique notamment par le fait que les frais de personnel et, dans une moindre mesure, les frais relatifs aux services extérieurs représentent une part moins importante du PNB que dans les autres géographies.

En Polynésie française, le coefficient d'exploitation des banques, qui s'est fortement dégradé en 2015, est comparable à celui des banques de l'échantillon métropolitain. Il est inférieur aux banques de l'échantillon des DFA et supérieur à celui des banques étudiées de l'océan Indien. Cela résulte des niveaux de charges pour services extérieurs proportionnellement inférieurs en Polynésie française, alors que la part des frais de personnel relativement au PNB est en revanche la plus élevée des géographies étudiées.

La productivité par agent des banques calédoniennes apparaît plus élevée qu'en Polynésie française, sur l'ensemble des indicateurs. Les banques calédoniennes de l'échantillon affichent également pour ces indicateurs des niveaux supérieurs à ceux des banques des DFA et de l'océan Indien (sauf pour les encours de crédit par agent pour cette dernière géographie). Ils restent cependant en deçà des niveaux métropolitains, à l'exception du PNB par agent.

	Nouvelle-Calédonie				Polynésie française				Métropole			
	2012	2013	2014	2015	2012	2013	2014	2015	2012	2013	2014	2015
Coefficient net d'exploitation	52,1 %	52,1 %	49,1 %	50,1 %	61,1 %	62,1 %	64,6 %	68,2 %	73,4 %	67,9 %	68,6 %	68,9 %
Indicateurs de productivité												
PNB/effectifs (en milliers F CFP)	25 487	25 011	26 779	26 899	20 635	20 327	20 198	19 875	23 050	24 725	24 852	24 822
Concours à la clientèle bruts/effectifs (en millions F CFP)	584 964	578 162	573 474	581 398	440 346	444 534	449 062	442 364	657 323	693 439	712 769	737 818
Dépôts de la clientèle/effectifs (en millions F CFP)	511 140	500 825	500 592	519 132	367 643	366 444	388 977	409 174	574 145	610 306	653 958	677 344

Un coût du risque modéré, mais en hausse, en Nouvelle-Calédonie et pénalisant, mais en recul, en Polynésie française

En Nouvelle-Calédonie, le coût du risque, qui reste modéré au regard des autres géographies étudiées, augmente sensiblement en 2015 en raison d'une hausse importante des dotations aux provisions sur créances douteuses, multipliées par trois sur l'année : il absorbe 8,2 % du résultat brut d'exploitation. Par conséquent, le résultat d'exploitation est en baisse de 2 % sur l'année.

Sur la place polynésienne, le coût du risque est nettement plus élevé et impacte lourdement la rentabilité des banques. Il est cependant en diminution de plus de 56 % depuis 2013, l'année où il avait atteint son plus haut niveau. Il absorbe encore 37,3 % du résultat brut d'exploitation en 2015. Le résultat d'exploitation est également en baisse par rapport à 2014, mais dans des proportions moindres que le résultat brut d'exploitation (-4,9 % et -11,7 % respectivement).

Coût du risque / RBE ⁽¹⁾

	2012	2013	2014	2015
Nouvelle-Calédonie	-5,2 %	-5,3 %	-6,1 %	-8,2 %
Polynésie-française	-48,7 %	-68,6 %	-41,8 %	-37,3 %
Métropole	-28,1 %	-25,6 %	-22,9 %	-17,2 %

(1) Le ratio coût du risque /RBE représente la part du RBE absorbé par les dotations nettes aux provisions et les pertes nettes sur créances irrécupérables.

Une rentabilité élevée en Nouvelle-Calédonie et qui se stabilise en Polynésie française

En Nouvelle-Calédonie, des moins-values sur des cessions d'immobilisations et une augmentation des dotations aux provisions sur les immobilisations financières expliquent la baisse de 3,4 % sur l'année du résultat courant avant impôt. Le résultat net s'inscrit également en baisse (4,7 %), en dépit de reprises de dotations au fonds pour risques bancaires généraux (FRBG). La charge de l'impôt reste stable (voir le tableau des principaux soldes du compte de résultats *supra*).

En Polynésie française en revanche, le résultat net des banques étudiées est en hausse de 5,8 % sur l'année, les résultats des trois exercices précédents ayant été fortement pénalisés par des pertes exceptionnelles.

Indicateurs de rentabilité

	2012					2015				
	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	DFA	Océan Indien	Métropole ⁽¹⁾	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	DFA	Océan Indien	Métropole
Résultat net / total bilan (ROA)	1,0 %	0,4 %	0,5 %	0,7 %	0,9 %	1,0 %	0,4 %	0,7 %	0,9 %	0,5 %
Résultat net / fonds propres (ROE)	11,9 %	3,9 %	5,5 %	6,1 %	15,9 %	11,3 %	3,7 %	6,0 %	6,2 %	9,4 %
Taux marge nette	27,8 %	9,9 %	10,7 %	19,0 %	32,9 %	27,6 %	10,9 %	14,2 %	23,1 %	17,3 %

(1) Le taux de marge nette de 2012 enregistre des niveaux exceptionnels en raison d'importantes plus-values réalisées sur les cessions d'immobilisations financières, et malgré la diminution du PNB.

La rentabilité des banques de Nouvelle-Calédonie est la plus élevée des géographies étudiées. Cependant les indicateurs néocalédoniens s'infléchissent en 2015. Ainsi, le principal ratio de rendement, le ROA (*Return on Assets*) s'établit à 1 % en 2015 (-0,1 point) : il reste deux fois plus élevé que celui de l'échantillon métropolitain (0,5 %). La rentabilité financière (ROE) diminue quant à elle de 1,1 point sur l'année, à 11,3 % et la marge nette baisse de 2 points à 27,6 %.

Les indicateurs de rentabilité des banques polynésiennes sont moins élevés que ceux des autres géographies. Il convient toutefois de noter que dans le cas polynésien, la fiscalité locale applicable aux banques est plus lourde qu'en métropole, avec notamment une imposition sur les bénéfices plus élevée et l'existence d'une taxe additionnelle de 4 % sur le PNB. Par ailleurs, à la différence de la Nouvelle-Calédonie, ces indicateurs sont restés stables en 2015 ou se sont améliorés, notamment la marge nette qui augmente de 0,8 point en 2015 pour atteindre 10,9 %. Le ROE s'établit à 3,7 %.

GLOSSAIRE

Coefficient net d'exploitation : (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB

Coût du risque : dotations aux provisions (sur créances douteuses, pour dépréciation et pour risques et charges) + reprises sur provisions (sur créances douteuses, pour dépréciation et pour risques et charges) – pertes sur créances irrécupérables + intérêts sur créances douteuses

Marge sur les opérations avec la clientèle : différence entre le rendement moyen des emplois clientèle et le coût moyen des ressources clientèle.

Intérêts nets : intérêts perçus des crédits et des placements interbancaires – intérêts versés à la clientèle et aux prêteurs interbancaires + produits nets sur opérations de crédit-bail et assimilé (hors intérêts sur créances douteuses)

Marge globale d'intermédiation : produits nets d'intermédiation / les encours intermédiés

Produit net bancaire (PNB) : intérêts nets + commissions nettes + divers nets

Rendement moyen : produits générés par un encours / Encours moyen

Résultat brut d'exploitation : PNB – frais généraux – dotations aux amortissements – dotations nettes aux provisions sur immobilisations

Cette note presse est la synthèse d'une note de l'Institut d'émission de janvier 2017 intitulée « *Panorama de l'activité bancaire dans les COM du Pacifique en 2015* ». Les données relatives à l'activité bancaire et à l'analyse financière du secteur concernent des échantillons de banques (voir les informations méthodologiques en annexe de la note mentionnée *supra*).

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication et responsable de la rédaction : H. GONSARD

Éditeur et imprimeur : IEOM

Achevé d'imprimer : février 2017 – Dépôt légal : février 2017 – ISSN 1968-6277